



Planetary Association for Clean Energy, Inc.
Société planétaire pour l'assainissement de l'énergie, inc.

100 avenue Bronson Avenue # 1001
OTTAWA, Ontario K1R 6G8, Canada

An international collaborative network of advanced scientific thinking
Un réseau international de collaboration de la pensée scientifique de point

NGO in Special Consultative status with the Economic and Social Council of the **United Nations**
ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique **des Nations Unies**
New York / Genève / Wien / Adis Abeba

24 février 2010 - February 24, 2010

Avis

**L'application du principe de précaution envers les
champs magnétiques de 60 Hz**

Nous demandons par la présente au gouvernement du Québec d'appliquer le principe de précaution afin de réduire l'exposition des Québécois aux champs magnétiques de 60 Hertz.

Nous constatons que cela a été recommandé à trois reprises depuis 1991 par les conseillers médicaux du gouvernement à l'Institut national de santé publique du Québec.

Notre réseau est à la disposition des autorités québécoises et désire leur offrir les ressources de ses collaborateurs internationaux pour qu'ils puissent profiter de la pensée scientifique de pointe sur le sujet afin d'aider à réduire une telle exposition aux champs magnétiques - sur une base régionale et municipale et sur plusieurs années. Cette proposition fait suite aux offres répétées que nous avons faites à Hydro Québec et à l'INSPQ depuis janvier 2005. Nous estimons qu'avec les protocoles et la technologie actuellement disponibles, l'investissement requis pourrait être aussi peu que 15 millions de dollars, déboursé sur une période de 3 à 5 ans, afin que la population québécoise ne soit pas exposée à des champs magnétiques de plus de 2 milligauss (0,2 microtesla) sur l'ensemble du territoire.

À notre avis, cette réduction de l'exposition sur le terrain pourrait se traduire par une diminution

considérable du budget de la santé de votre gouvernement.

Advisement

**Application of the precautionary principle
60Hz (power frequency) Magnetic Fields**

We are requesting that the Government of Quebec apply the precautionary principle in order to reduce Quebecers' exposure to 60-Hertz magnetic fields.

We note that this has been recommended three times since 1991 by your Government's medical advisors at the Institut national de santé publique du Québec.

Our network also extends to the Quebec authorities its amicable availability and the resources of its international collaborative of advanced scientific thinking to help reduce such magnetic field exposure – on a regional and municipal on a multi-year basis. This follows prior offers by us to Hydro Quebec and to INSPQ since January 2005. We have estimated that with currently-available protocols and technology, the capital costs involved may be as low as \$15,000,000, disbursed over a period of 3 to 5 years to reduce general population magnetic field exposure to less than 2 milliGauss (0.2 microTesla) throughout your populated areas.

In our view, such reduction in field exposure could result in considerable diminution of your annual Government's health budgets.